

**République Française**  
HAUTES-PYRENEES - Bagnères-de-Bigorre  
**Commune de TILHOUSE**  
**PROCES-VERBAL DE SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 08 avril 2025**

---

Date de la convocation : 01/04/2025

**Membres en exercice :** *Le mardi 08 avril 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Joëlle ABADIE.*

**Présents :** 11

**Votants :** 11

**Secrétaire de séance :** Madame Coralie SORDO

**Présents :** Madame Joëlle ABADIE, Monsieur Jean-Michel VIAU, Madame Coralie SORDO, Monsieur Juan NARANJO, Monsieur Alain FORTRIE, Madame Séverine LALA, Madame Denise LECLERC, Madame Priscilla MARECHAL, Monsieur Sébastien OZON, Monsieur JérémY SERRES, Madame Sylvie TOUJAS

**Représentés :**

**Excusés :**

**Absents :**

---

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du PV du 4 mars 2025
2. Approbation du Compte de Gestion BA Eau
3. Vote du compte administratif BA Eau
4. Affectation du Résultat BA Eau
5. Vote du BA Eau 2025
6. Approbation du compte de Gestion Commune
7. Vote du Compte administratif Commune
8. Affectation du Résultat BP Commune
9. Vote du BP commune 2025
10. Vote des taux
11. SDE
12. Point sur les travaux et subventions
13. Point sur l'organisation du transport scolaire et transport à la demande

## **RÉSUMÉ DES DÉBATS :**

*Début de séance : 20h15*

### **1/ Approbation du PV 2025-02 (04 mars 2025)**

[Le PV est approuvé à l'unanimité.](#)

### **2/ Approbation du Compte de Gestion BA Eau**

### **3/ Vote du Compte Administratif BA Eau**

### **4/ Affectation du résultat BA Eau**

### **5/ Vote du BA Eau 2025**

### **6/ Approbation du Compte de Gestion Commune**

### **7/ Vote du Compte Administratif Commune**

### **8/ Affectation du Résultat BP Commune**

### **9/ Vote du BP Commune 2025**

### **10/ Vote des taux**

Les taux d'imposition de la commune restent constants.

### **11/ Point sur les travaux et subventions**

Un rappel est fait sur les différentes subventions en attente de versement dès que les travaux seront terminés.

### **12/ Point sur l'organisation du transport scolaire et transport à la demande**

Nous demandons à l'association Familles Rurales si elle est en mesure de nous céder les 3 minibus.

Pour la prise en charge du transport scolaire, la Région finance 36000 euros/an.

Nous envisageons de profiter de ce financement pour recruter une personne qui se chargera du transport scolaire mais aussi d'un service de transport à la demande, de travaux ménagers, de la logistique concernant la location des salles, de petits travaux d'entretien, de jardinage, de bureautique, etc.

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale a la capacité d'employer du personnel en contrat permanent d'une durée de 1 à 3 ans et de le mettre à disposition de la commune pour un coût égal au salaire +6%.

### **13/ Divers**

. Le maire de Benqué-Molère souhaite savoir si la route située entre Tilhouse et Molère pourrait devenir départementale afin de se dégager de son entretien qui nécessite des travaux fréquents, nous donnons notre accord pour que cette demande soit faite même s'il nous semble peu probable qu'elle soit accordée par le Département.

. La compétence de Gestion de l'eau ne doit finalement pas être obligatoirement transférée aux Communautés de Communes. La prochaine réunion bilan sur le sujet est prévue le 17 avril à 18h.

. La Cartavane, ludothèque itinérante, viendra à la Marotte le 20 mai à 16h30 et le 3 juin à 10h.

. Projet WWF Nature Impact : la rédaction de l'ORE avance, les derniers points sont finalisés mis à part les annexes de cartographie qui doivent être fournies par l'ONF. Le dossier a été communiqué à notre notaire Me Bardot-Ferrage pour les recherches de propriété et nous envisageons une signature de l'ORE le 15 mai 2025.

Fin séance : 23h45

Le prochain Conseil Municipal est prévu le 13 mai à 20h30

*Fin de séance : 23h45*

**Madame Coralie SORDO**  
**Secrétaire de Séance**



**Madame Joëlle ABADIE**  
**Présidente de Séance**



## **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :**

### **DE 2025 004 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE 2024 DES TAXES DIRECTES LOCALES**

L'Assemblée délibérante décide de voter à l'unanimité des membres présents et d'inscrire au budget de l'année 2025 les taux d'imposition des trois taxes directes locales comme suit :

- Taxe d'habitation : 5.66 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 29.19 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 7.71 %
- CFE : 7.54 %

### **DE 2025 008 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE CYCLONE CHIDO**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité d'octroyer une subvention exceptionnelle en faveur des sinistrés de Mayotte suite au passage du Cyclone Chido, afin d'aider la population la plus fragilisée.

Considérant l'ampleur des dégâts , Madame le Maire propose de verser la somme de 1000.00 €.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000.00 €
- d'autoriser Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour effectuer le versement.

### **DE 2025 003 - Délibération sur le budget primitif - TILHOUSE 2025**

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune TILHOUSE,

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

#### **DELIBERE ET DECIDE :**

#### **ARTICLE 1 :**

L'adoption du budget de la Commune TILHOUSE pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

**En recettes à la somme de : 754 068,13**

**En dépenses à la somme de : 754 168,13**

**ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	231 590,93
012	Charges de personnel, frais assimilés	18 800
014	Atténuations de produits	10 449
042	Section à section	106 177
65	Autres charges de gestion courante	72 319,63
66	Charges financières	2 470,57
67	Charges spécifiques	500
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>442 307,13</b>

**RECETTES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	152 443,52
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 100
73	Impôts et taxes	5 500
731	Fiscalité locale	61 000
74	Dotations et participations	65 320

75	Autres produits de gestion courante	151 493,61
77	Produits spécifiques	350
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>442 207,13</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	236 321
001	Solde d'exécution section investissement	75 540
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>311 861</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	205 684
040	Section à section	106 177
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>311 861</b>

**ADOPTE A LA MAJORITE**

## DE 2025 002 - Délibération 3 en 1 du compte administratif - TILHOUSE 2024

Le conseil municipal, réuni et présidé par (1) de Jean-Michel VIAU, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par Joëlle ABADIE, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice concerné, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	194 301,17	36 901,07	0,00	36 901,07	194 301,17
Opérations exercice	139 086,75	172 769,10	54 554,71	15 915,78	193 641,46	188 684,88
<b>TOTAUX</b>	139 086,75	367 070,27	91 455,78	15 915,78	230 542,53	382 986,05
Résultat de clôture		227 983,52	75 540,00			152 443,52
Restes à réaliser					0,00	0,00
Besoin / excédent de financement total						152 443,52
Pour mémoire: Virement à la section d'investissement						74 028,95

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

Compte 1068 (recette d'investissement)	75 540,00
Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	152 443,52
Compte 001 (déficit d'investissement reporté)	75 540,00

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.

## DE 2025 006 - Délibération 3 en 1 du compte administratif - SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE TILHOUSE 2024

Le conseil municipal, réuni et présidé par (1) de Jean-Michel VIAU, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par Joëlle ABADIE, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice concerné, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	12 910,71	0,00	62 287,99	0,00	75 198,70
Opérations exercice	29 910,55	21 492,18	33,34	5 141,00	29 943,89	26 633,18
<b>TOTAUX</b>	29 910,55	34 402,89	33,34	67 428,99	29 943,89	101 831,88
Résultat de clôture		4 492,34		67 395,65		71 887,99
Restes à réaliser					0,00	0,00
Besoin / excédent de financement total						71 887,99
Pour mémoire: Virement à la section d'investissement						0,00

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

Compte 1068 (recette d'investissement)	0,00
Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	4 492,34
Compte 001 (déficit d'investissement reporté)	67 395,65

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.

## DE 2025 007 - Délibération sur le budget primitif - SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE TILHOUSE 2025

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE TILHOUSE,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

### **DELIBERE ET DECIDE :**

#### **ARTICLE 1 :**

L'adoption du budget de la Commune SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE TILHOUSE pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

**En recettes à la somme de : 116 619,45**

**En dépenses à la somme de : 116 619,45**

#### **ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

#### **DÉPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	32 655,8
014	Atténuations de produits	5 500
042	Section à section	5 141
67	Charges exceptionnelles	500
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	286
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>44 082,8</b>

#### **RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	4 492,34
042	Section à section	34
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 562,83
74	Subventions d'exploitation	15 839,63
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	154
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>44 082,8</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

##### DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	72 502,65
040	Section à section	34
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>72 536,65</b>

##### RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	67 395,65
040	Section à section	5 141
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>72 536,65</b>

ADOPTE A LA MAJORITE